

FAITS DIVERS

Aubin

Pompiers et SMUR accouchent une femme à domicile

Les sapeurs-pompiers du Bassin et le SMUR de l'hôpital de Decazeville sont intervenus dans la nuit de jeudi à vendredi vers 2 heures du matin, rue Paul-Lafargue à Aubin, où une femme de 28 ans, surprise par la soudaineté de l'accouchement sans avoir pu se rendre à la maternité de Villefranche-de-Rouergue, commençait le travail. Les secours ont mis au monde son deuxième enfant, une petite fille. La maman et la nouvelle née, en parfaite santé ont ensuite été conduites à la maternité de Villefranche-de-Rouergue.

Depuis la fermeture de la maternité de Decazeville, il y a trois ans, plus d'une dizaine de bébés sont nés aux urgences de l'hôpital de Decazeville, à domicile ou dans des véhicules (pompiers, ambulances privées) lors de leur trajet vers la maternité de Rodez ou celle de Villefranche-de-Rouergue situées à plus de 40 km.

Naucelle. « L'élite » des animaux de boucherie au Festiboef 2019



Soixante éleveurs, 185 bêtes, une quarantaine d'acheteurs (bouchers, grandes et moyennes surfaces) de toute la France... et surtout, comme le souligne Jérôme At, « l'élite des animaux de boucherie » ! Tout au long de la journée d'hier, les halles couvertes de Naucelle étaient le théâtre de l'édition 2019 de Festiboef, porté par le Comité naucellois de promotion de l'élevage, sous la présidence de Jérôme At. « C'est un rendez-vous professionnel qui a vocation à communiquer la qualité des produits élevés dans la région », explique-t-il.

Des produits appelés à rayonner, puisque les 185 bêtes seront mises aux enchères (à l'issue de leur classement par un jury) afin d'être vendues à l'un des quarante acheteurs, originaires de toute la France.

Quinze professionnels de la viande composeront le jury avec pour charge de classer les meilleurs animaux des cinq ra-

Les prix seront remis ce matin, dans le cadre du 7<sup>e</sup> Salon du goût.

ces présentées : aubrac, croisées aubrac, limousines, blonde d'Aquitaine et charolaises. Ce sont surtout les qualités bouchères (le taux de muscle) qui intéressent le jury. Une autre sélection concernera les animaux en démarche de qualité : fleur d'Aubrac (une génisse de montagne), bœuf fermier aubrac, limousine.

Les neuf meilleures bêtes seront vendues en ouverture, les autres animaux suivront.

Avec le concours des associations locales (les clubs de basket et de rugby), la soirée s'est déroulée entre repas, prestation d'un groupe et disco-mobilité. Festiboef prendra officiellement fin ce matin avec à 10 h 30 la remise des prix officiels aux éleveurs. La journée sera placée sous le signe du 7<sup>e</sup> Salon du goût, entre produits locaux et filières de qualité (lire en page 6).

Économie. La Maaf et la Chambre de métiers renouvellent l'entente



En signant, lundi 7 octobre, une nouvelle convention pour deux ans, Christine Sahuét, présidente de la CMA de l'Aveyron et Renaud Duhayon, délégué régional de la Maaf, ont officialisé le renforcement de leur collaboration, avec pour objectif la promotion et la valorisation du secteur des métiers. La Maaf apportera conseils et expertise pour la création et le

Une nouvelle convention de partenariat a été signée lundi par les deux structures.

développement des entreprises artisanales auprès des porteurs de projets lors des stages d'aide à l'installation d'entreprise. Des réunions d'information thématiques selon les besoins des chefs d'entreprise et l'actualité du secteur seront proposées.

Cour d'assises. Christian Espié condamné à 15 ans de réclusion

■ S'il a nié le meurtre de Thomas Latorre, durant son procès, Christian Espié n'a pas convaincu le jury de la cour d'assises de l'Aveyron. Il a été condamné à 15 ans de réclusion criminelle dans un dossier où tout l'accuse...

Jusqu'au bout, son visage n'aura rien trahi. À l'énoncé du verdict, Christian Espié est resté de marbre, debout, le regard dans le vide... Et vide de toute émotion. Dans le box des accusés, ce retraité, âgé de 66 ans, n'a cessé de nier le meurtre de Thomas Latorre, survenu le 27 mars 2017, à La Capelle-Balauguier dans son hacienda. Avant de se murer dans un long silence, assourdissant et très souvent insupportable pour la nombreuse famille du défunt. « On voulait seulement la vérité, mais vous avez été lâche jusqu'au bout », lui a d'ailleurs lancé M<sup>e</sup> Elsa Cazor, lors de sa plaidoirie. Mais, derrière sa moustache et ses lunettes, Christian Espié n'a rien lâché. Ce meurtre à coups de barre de fer, c'est l'œuvre de « gitans ferrailleurs », a-t-il répété. Lui, il n'y est pour rien, il l'a même juré à plusieurs reprises ! Pourtant, dans ce dossier, tout l'accuse...

Retour aux premiers aveux

Il y a ses aveux, tout d'abord, dès le lendemain des faits. « Les seuls qui concordent avec les preuves et les nombreuses expertises », dira l'accusation. Ce jour-là, un technicien d'identification criminelle repère du sang sur le polo



Dans la matinée, l'avocat général, Bernard Salvador, avait requis entre 13 et 15 ans de réclusion criminelle.

de Christian Espié. Une perquisition est organisée à son domicile. On y retrouvera du sang sur le véhicule et les chaussures de l'accusé. Ce sang, c'est celui de Thomas Latorre. L'homme est placé en garde à vue. Dans la nuit, il « craque », après un long silence... Face aux enquêteurs, il évoque un « coup de folie », dit avoir « passé ses nerfs » sur Thomas Latorre. Ces aveux, l'ancien employé municipal de Villefranche-de-Rouergue les réitérera lors de sa détention provisoire. En revanche, le mobile reste flou. Et plus le temps avance, plus Christian Espié « s'invente », selon l'accusation, des versions. Thomas Latorre, âgé de 74 ans, lui aurait demandé de le tuer, n'ayant pas le courage de mettre fin à ses jours, un inconnu l'aurait assassiné, puis deux « gitans fer-

raillieurs » l'auraient tué sous ses yeux... Avant de menacer l'accusé de représailles sur sa famille. « J'ai avoué pour cela, pour protéger ma famille », a-t-il indiqué à la cour. Mais, au fil du procès, les charges contre Christian Espié se sont accumulées. Et le mobile s'est dessiné en même temps que les nombreux témoignages. Christian Espié et Thomas Latorre se sont rencontrés sur les marchés, lorsqu'ils étaient vendeurs. En 2008, le second, passionné de chevaux et de calèches, crée son association à Villeneuve-d'Aveyron. Il est une figure locale et n'hésite pas à tendre la main à plusieurs personnes. Il le fera avec Christian Espié, en 2013. Lui, est alors un homme « déprimé », après neuf années passées à s'occuper du gymnase du Tricot. « Ce gymnase, c'était comme sa deuxième maison. Et toutes les incivilités auxquelles il a été confronté durant ces années l'ont rongé », expliquera une experte psychologue.

« Le syndrome de la cocotte-minute »

Mais, en intégrant cette association, il retrouve un sens à sa vie. Il s'y investit quasi quotidiennement, jusqu'à faire l'unanimité auprès de tous les adhérents. Thomas Latorre lui offre même deux chevaux en échange de tous ses services... Christian Espié le considère alors comme son « père », comme « un grand ami ». Et il se sent bien, jusqu'à arrêter son traitement médicamenteux et passer à l'homéopathie. Mais cela ne dure pas. Entre Christian Espié et Thomas Latorre, les relations changent quelque peu. Le premier affuble le second de surnoms désobligeants, il se montre même menaçant envers lui. Comme quelques jours avant le drame où il le menace de « le jeter dans l'Aveyron », après une querelle au sujet d'une publicité pour l'association. Thomas Latorre ne prendra pas cela à la légère. Il confiera « avoir peur » et s'en ouvrira même à une amie, le matin même du drame : « Quelqu'un me menace et c'est Espié ». Que s'est-il ensuite passé dans l'après-midi, à l'hacienda de Thomas Latorre, son « paradis » ? On l'imagine. « C'est le syndrome de la cocotte-minute », dira l'avocat général, Bernard Salvador. Il n'en fallait pas plus aux jurés pour se forger une intime conviction. Et condamner Christian Espié, et le peu de secrets qu'il emporte avec lui, à 15 ans de réclusion criminelle. Incarcéré hier soir, il a désormais dix jours pour interjeter appel.

MATHIEU ROUALDÉS

« C'était foutu pour mon client ! »

Comment défendre un client s'entendant à nier les faits malgré les nombreuses charges et preuves matérielles pesant sur lui ? De nombreux ténors du barreau s'y sont essayés, parfois avec brio, parfois en se cassant les dents. Cette partition, loin d'être aisée, M<sup>e</sup> Jessica Chefaroudi (photo) et M<sup>e</sup> Charlotte Lévi, du barreau du Tam-et-Garonne, l'ont jouée plusieurs heures, hier matin devant la cour d'assises. Elles ont tout d'abord insisté sur « le doute » qui, rappelons-le, doit toujours profiter à l'accusé. « Un verdict ne se forge pas avec des larmes. Quand on est con-

vaincu d'une culpabilité, on ne cherche pas ailleurs », a rappelé M<sup>e</sup> Chefaroudi, n'hésitant pas à rappeler les plus célèbres erreurs judiciaires de l'affaire Outreau à Patrick Dilis. « Il y avait également eu des aveux dans ces affaires. Il y avait également des preuves et finalement, ils étaient innocents... Doit-on seulement se baser sur du sang retrouvé sur un tee-shirt », a-t-elle appuyé ensuite. Avant de laisser la parole à sa consœur, M<sup>e</sup> Lévi : « Cette enquête a été menée à charge. Tout le monde était convaincu de la culpabilité de mon client et c'était foutu pour lui ! ». Elle a en-

suite évoqué une récente affaire criminelle à Villefranche-de-Rouergue : « Quelqu'un a été tué par deux Roumains, personne ne les connaissait, ils n'avaient pas de casier... Qui peut dire que les deux gitans désignés par mon client n'existent pas ? On n'a fait aucune recherche à ce sujet. On veut faire croire que Christian Espié voulait devenir président à la place du président... Mais il n'a aucun ego, c'est totalement faux. » Les jurés ne l'ont pas entendu de cette oreille. Et après le verdict, les deux avocates ont confié se laisser le temps de la réflexion quant à un possible appel.



Culture. Les artistes ouvrent en grand les portes de leurs ateliers

■ La seconde édition se déroulera dimanche 13 octobre. En Aveyron, ils sont treize participants à accueillir les curieux.

La Région Occitanie a créé, l'année dernière, une journée régionale portes ouvertes des ateliers d'artistes dans le but de donner plus de visibilité à ces derniers et de faire connaître leurs créations visuelles aux curieux. Cette journée, organisée dimanche 13 octobre, permettra également aux amateurs d'arts visuels de rencontrer des sculpteurs, des plasticiens, des peintres, des graphistes, des designers, des vidéos-



Le Ruthénois Didier Estival attend les curieux, chez lui, au 16 rue du 18-juin, à Rodez.

Archives CP

tes ou des photographes sur leurs lieux de création. Ce sera donc un excellent moyen pour les artistes de présenter leurs méthodes de tra-

vail et leurs œuvres, tout en favorisant une proximité avec le public.

Les participants aveyronnais

Marie-Claude Cavnac à Rieupeyroux (10h-18h, non-stop), Sylvie Cros à Millau (10h30-12h et 15h30-19h), Didier Estival à Rodez (10h-12h et 14h-18h), Cécile

Falières à Villefranche-de-Rouergue (10h-18h, non-stop), Frédéric Fau à Crespin (10h-19h, non-stop), Claudine Georget à Loupiac (10h-19h, non-stop), Stéphane Got à Millau (9h30-12h30 et 14h30-19h), Suzanne Lafarguette à Vailhourles (14h-18h), Gérard Marty à Rignac (10h-12h et 15h-19h) et Bärbel Pfänder à Millau (10h-13h et 14h-19h), Nicole Pfund à Saint-André-de-Najac (10h-18h, non-stop), Sylvie Tchitchek-Rouhet à Manhac (10h-19h, non-stop) et Sophie Vigneau à Fondamente (11h-18h, non-stop).

Plus de renseignements sur le site [laregion.fr](http://laregion.fr)